

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Samedi 28 février 2015 à 10 h 00
Salle du conseil municipal

Prénom Nom, Qualité	Présent/excuse/absent	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent/excuse/absent	Pouvoir à
Didier GERIN	Présent		JODAR Clémence	Présent	
Stéphanie JODAR	Présent		KOLASA Mathilde	Présent	
Nelly MICHALON	Présent		LE FRIEC Yanis	Présent	
Daphné GAULT	Présent		MACHILLOT Liam	Présent	
ALGA Anaé	Présent		PIERRON Eloïse	Présent	
BERTHELOT Jade	Présent		ROYER Johan	Présent	
CHANEL Lou-Ann	Présent		ROYER Mathis	Présent	
COSTA Zoé	Présent				
DENOLLY Romane	Excusée				

Ordre du jour

- Mise en place du Conseil Municipal des Enfants
- Présentation des projets
- Questions diverses

1. Mise en place du Conseil Municipal des Enfants :

Didier GERIN, Maire, a ouvert cette première séance en présentant les adultes présents.

Il a remercié les enfants de leur investissement et il a ensuite officiellement mis en place ce deuxième Conseil Municipal des Enfants.

2. Présentation des projets :

Stéphanie JODAR et Nelly MICHALON ont présenté les différents projets évoqués par les enfants dans leurs programmes.

Deux projets émergeaient principalement : l'organisation d'une chasse aux œufs pour Pâques et l'organisation d'une chasse au trésor.

- Chasse aux œufs :

L'association Cœur de Village, par le biais de Guy BATTAGLINI, a contacté Stéphanie JODAR, afin de savoir si le Conseil Municipal des Enfants souhaitait organiser à ses côtés une chasse aux œufs pour Pâques.

Les enfants sont tous d'accord pour le faire.

Une réunion aura lieu entre l'association Cœur de Village et Stéphanie JODAR et/ou Nelly MICHALON afin d'évoquer plus précisément ce projet.

Un nouveau Conseil Municipal des Enfants sera ensuite de nouveau très rapidement convoqué.
La chasse aux œufs, sous réserve de modification, aurait lieu le samedi 4 avril en matinée.

Merci aux parents des enfants élus de nous indiquer d'ores et déjà si votre enfant pourra être présent ce jour-là.

- Chasse au trésor :

Les enfants souhaitent également organiser une chasse au trésor.
L'association du Sou des Ecoles a contacté les animatrices du Conseil Municipal des Enfants afin de réfléchir à l'organisation d'une telle chasse, le week-end de la pentecôte.

Une réunion sera prochainement organisée entre adultes et Emilie CHAMAGNE, membre du Sou des Ecoles, sera invitée lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants afin que tous réfléchissent ensemble à l'organisation de cette chasse au trésor.

- Questions diverses :

Les enfants ont beaucoup parlé de sécurité et semblent très préoccupés / intéressés par ce sujet.

- Beaucoup évoquent des lampadaires qui ne fonctionnent pas ou qui grésillent. Certains indiquent que des endroits ne sont pas du tout éclairés.
- Anaé évoque l'absence de passage piéton face au bar et Lou-Ann et Yanis évoquent la mise en place d'une barrière et/ou d'un miroir à la jonction église / descente de l'école.
- Lou-Ann, Clémence et Yanis, les trois collégiens, indiquent que les abribus ne sont pas assez grands ou sont inexistantes selon les arrêts. Daphé GAULT précise que cela relève de la compétence du Conseil Général. Il est donc décidé de monter un dossier à l'aide des enfants.
- Les enfants évoquent aussi la possibilité de faire un journal dédié à la sécurité. Un A3 plié en deux ou un A4 en recto verso : les enfants, seuls ou en groupe, pourront écrire des articles sur des thèmes qui leur tiennent à cœur, en espérant toucher un maximum de personnes (vitesse des automobilistes, rond-point coupé par les véhicules...). Ce projet sera mis en place après la chasse aux œufs et après la chasse au trésor.
- Yanis évoque la possibilité de mettre en place un concours de dessin sur le thème de sécurité. Les gagnants (par tranche d'âge) verront leurs dessins imprimés sur des affiches, qui pourront être exposés sur les panneaux d'affichage. A ce titre, Nelly MICHALON se rapprochera de Virginie AIME, la directrice, afin de voir si le concours peut être organisé dans le cadre de l'école. A défaut, un mot sera distribué dans les cartables, expliquant le concours et prévoyant une date butoir pour le retour des dessins. Les gagnants seront désignés par le Maire et les membres du Conseil Municipal.
- Les enfants scolarisés en primaire précisent que la rampe des escaliers du primaire n'est pas adaptée à leur taille et elle est trop haute.

L'ensemble des informations relatives à l'éclairage, à la sécurité, sera remonté aux adjoints au conseil municipal.

Didier GERIN, Maire, lève la séance à 11 heures 30.